



# LA PROCEDURE « TERRES INCULTES »

Un outil indispensable au développement de l'agriculture  
guadeloupéenne

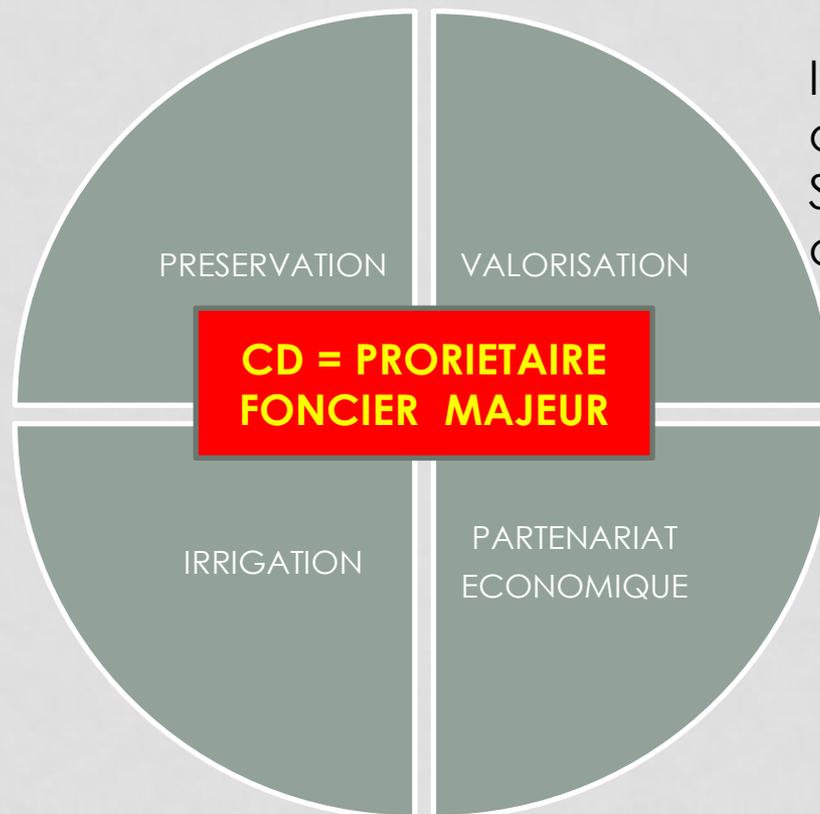
**Audrey GIRARD**  
Conseil Départemental  
Responsable du Service Foncier

# SOMMAIRE

- La stratégie du CD dans le domaine agricole
- Les objectifs du dispositif Terres Incultes (TI)
- La définition d'une TI ou manifestement sous exploitée
- La procédure TI

# LA STRATÉGIE DU CD DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Action  
conservatrice:  
Pas de vente de  
foncier agricole



Installation  
d'agriculteurs  
Soutien aux projets  
d'innovation

4 barrages, 4  
stations de  
pompage, 6 prises  
d'eau, 650 km de  
réseau, 3 300  
abonnés

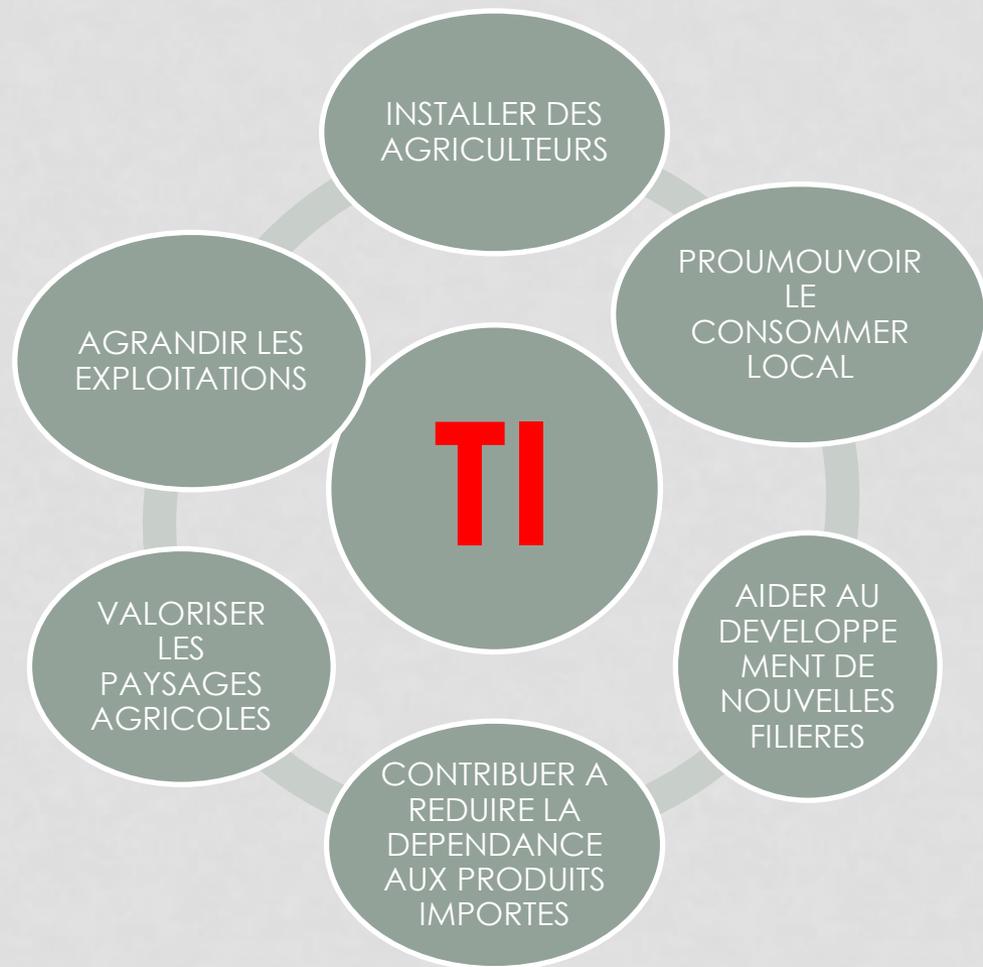
Subventions  
annuelles :  
Chambre  
d'agriculture,  
FREDON, Sélection  
Créole, CUNIGUA



# LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF TI



**Territoire insulaire :**  
**fortes pressions**  
**foncières**



# LA PROCÉDURE TI

- Prévus par les articles **L.121-1 à L.125-15** du Code Rural de la Pêche Maritime
- **OBJECTIF** : Remise en culture des parcelles agricoles non exploitées
- Mise en œuvre: Commission Départementale d'Aménagement Foncier (**CDAF**)

# DÉFINITIONS DES T.I OU SOUS EXPL.

## Est réputée « INCULTE »

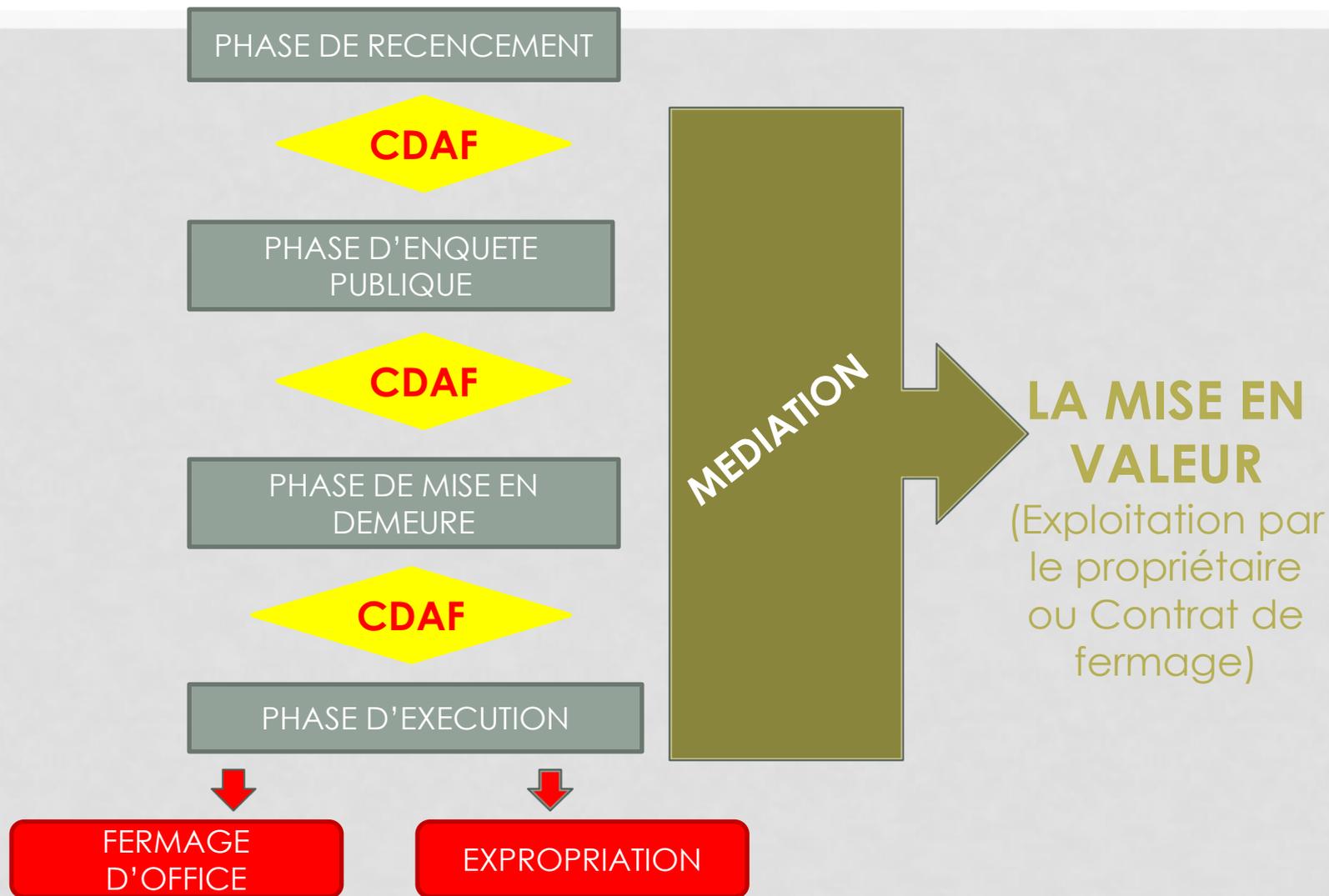
- Parcelle cadastrale sur laquelle aucune spéculation agricole n'a été pratiquée depuis plus de 3 ans soit par le propriétaire ou tout titulaire d'un droit d'exploitation

## Est réputée « SOUS EXPLOITEE »

- Dans les mêmes conditions de délais, la parcelle cadastrale comportant soit :
- Plus de 20% de la surface totale non mise en valeur
- Rendement constaté inf à 50%
- Pratique d'exploitation incompatible avec une gestion en bon père de famille

# LA PROCÉDURE TI

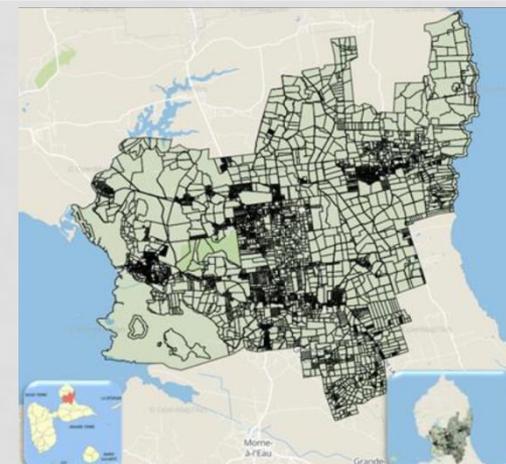
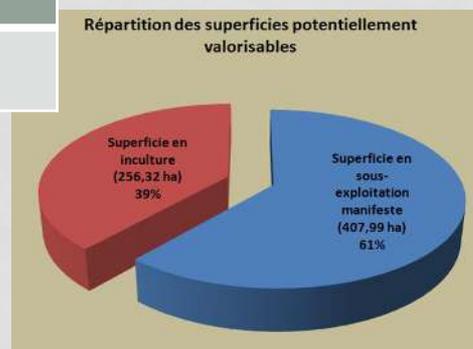
RÔLE DÉTERMINANT DU PARTENARIAT PCD, PRÉFET, MONDE AGRICOLE ET MAIRES DES ZONES CONCERNÉES



# UN EXEMPLE : LE DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF A PETIT-CANAL

- Territoire rural et agricole de 72 Km<sup>2</sup>
- Résultats de l'enquête :

Nbre de propriétés	Nbre de parcelles	Superficie en inculture ou manifestement ss exploitée
221	312	664,31 ha



- Prochaine étape : phase d'enquête publique

MERCI DE VOTRE  
ATTENTION !!!